

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Absents: PALISSE L. – GUESSOUM N. – PRUDHOMME N. – BENSALÉM S. – PAVIOT B. – NUNES H. (Excusés)

H. PICHON donne procuration à B. VINCENT
S. HUMBERT donne procuration à V. PITTION
F. ARVEUX donne procuration à N. GHABRI
F. MOURET donne procuration à V. RAVET
B. GAUTHERON donne procuration à J. PARIS-CADET

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS DE M. LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Jean-Georges ARBANT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée en date du 10/04/2014, il a signé les documents suivants :

- Devis de D. SCOLA (01100 BELLIGNAT) pour La pose d'une cloison toilettes Ecole Primaire Pré des Saules pour un montant TTC de 3 000.00 €
- Devis de PARTENAIRES SPORTS (38180 SEYSSINS) pour achat panneau de basket et peinture de traçage pour l'Ecole Primaire Pré des Saules et Complexe sportif pour un montant TTC de 807.72 €.
- Devis de PROLIANS (01100 BELLIGNAT) pour lame scie circulaire services espaces verts pour un montant HT de 73.71 €
- Devis de GUILLEBERT (59790 RONCHIN) pour achat de petits matériels pour les services espaces verts pour un montant TTC de 236.40 €.
- Devis des Ets MATHIEU (54202 TOUL) pour la réparation de la balayeuse pour un montant TTC de 592.50 €.
- Devis de l'Entreprise FERRO (01100 OYONNAX) pour :
 - La pose d'un faux plafond montée escalier salle du chalet pour un montant TTC de 803.57 €
 - La réfection de deux hall de l'Ecole Primaire « Les Sources » pour un montant TTC de 9 245.75 €
 - La réfection de la peinture à la Salle SADEC pour un montant TTC de 4 433.29 €
 - La réfection murs et plafonds des sanitaires et reprise poutre béton de la salle de sieste de l'école maternelle les sources et pour un montant TTC de 3 424.20 €
 - La réfection des sanitaires à l'école Primaire Pré des Saules pour un montant TTC de 7 135.43 €
- Devis de SIGNAUX GIROD (39400 BELLEFONTAINE) pour la signalisation Rue d'Izernore pour un montant TTC de 260.21 €.
- Devis de BERNARD LOCATION (01460 MONTREAL LA CLUSE) pour la location d'un chariot industriel pour le Tour de l'Ain pour un montant HT de 229.04 €.
- Devis de COTE ROUTE (84204 CARPENTRAS) pour la pose de pneus sur la balayeuse pour un montant TTC de 1 366.08 €.
- Devis de BLACHERE (84400 APT) pour la réparation des illuminations pour un montant TTC de 508.30 €.
- Devis de SOCIETE OUEST VENDEE BALAIS (84310 MORIERES LES AVIGNON) pour remplacement balai de la balayeuse pour un montant TTC de 180.82 €

- Devis de FCH (69140 RILLIEUX LA PAPE) pour achat sacs aspirateur pour un montant TTC de 48.12 €

Le Conseil après avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE acte à Monsieur le Maire, des actes de gestion définis ci-dessus dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée en application de la loi du 17 Décembre 1970.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : V. PITTION

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

CONSIDERANT que les résultats du compte de gestion du Receveur concordent avec ceux du compte administratif du Maire.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Rapporteur : MC. ANCIAN

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme ANCIAN 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. ARBANT Jean-Georges maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	368 508,04	-	-	413 036,62	368 508,04	413 036,62
Opérations de l'exercice	988 677,45	862 405,45	4 434 460,04	4 403 828,49	5 423 137,49	5 266 233,94
TOTAUX	1 357 185,49	862 405,45	4 434 460,04	4 816 865,11	5 791 645,53	5 679 270,56
Résultats de clôture	494 780,04	-	-	382 405,07	494 780,04	382 405,07
Restes à réaliser	17 200,00	230 200,00	-	-	17 200,00	230 200,00
TOTAUX CUMULES	511 980,04	230 200,00	-	382 405,07	511 980,04	612 605,07
RÉSULTATS DÉFINITIFS*	494 780,04	-	-	382 405,07	-	-112 374,97

* Conformément aux résultats définitifs du compte de gestion

COMPTE ANNEXE POUR LA GESTION DES FORETS

Résultats reportés	6 102,44	-	-	6 992,87	6 102,44	6 992,87
Opérations de l'exercice	8 895,80	10 280,44	18 461,18	90 334,86	27 356,98	100 615,30
TOTAUX	14 998,24	10 280,44	18 461,18	97 327,73	33 459,42	107 608,17
Résultats de clôture	4 717,80	-	-	78 866,55	4 717,80	78 866,55
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	4 717,80	-	-	78 866,55	4 717,80	78 866,55
RÉSULTATS DÉFINITIFS*	4 717,80	-	-	78 866,55	-	74 148,75

* Conformément aux résultats définitifs du compte de gestion

COMPTE ANNEXE POUR LE CENTRE COMMERCIAL

Résultats reportés	-	54 901,00	-	11 393,32	-	11 393,32
Opérations de l'exercice	32 503,33	29 118,00	57 890,28	52 721,72	90 393,61	81 839,72
TOTAUX	32 503,33	84 019,00	57 890,28	64 115,04	90 393,61	93 233,04
Résultats de clôture	-	51 515,67	-	6 224,76	-	57 740,43
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	-	51 515,67	-	6 224,76	0,00	57 740,43
RÉSULTATS DÉFINITIFS*	-	51 515,67	-	6 224,76	-	57 740,43

* Conformément aux résultats définitifs du compte de gestion

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° A voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5° A signé au registre des délibérations : "Tous les membres présents"

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT – BUDGET FORETS

Rapporteur : V. PITION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2018 correspondant au compte de gestion du comptable public,

Considérant l'Instruction Budgétaire et Comptable M14 en vigueur,

Statuant sur l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de clôture de fonctionnement de

78 866.55 Euros

- un déficit de clôture d'investissement de

4 717.80 Euros

Décide d'affecter le résultat de clôture de fonctionnement au 31 décembre 2018 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Solde disponible affecté comme suit :

- | | |
|--|-----------------|
| - affectation en couverture du déficit (compte 1068) | 4 717.80 Euros |
| - affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur 002) | 74 148.75 Euros |

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT – BUDGET CENTRE COMMERCIAL

Rapporteur : V. PITTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2018 correspondant au compte de gestion du comptable public,

Considérant l'Instruction Budgétaire et Comptable M14 en vigueur,

Statuant sur l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif présente :

- | | |
|---|-----------------|
| - un excédent de clôture de fonctionnement de | 6 224.76 Euros |
| - un excédent de clôture d'investissement de | 51 515.67 Euros |

Décide d'affecter le résultat de clôture de fonctionnement au 31 décembre 2018 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Solde disponible affecté comme suit :

- | | |
|--|----------------|
| - Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) | 0.00 Euros |
| - affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur 002) | 6 224.76 Euros |

OBJET : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Rapporteur : V. PITTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

souhaite ne pas modifier les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **FIXE** comme suit les taux d'imposition de 2019 :

- | | | |
|----------------------------|---|---------|
| ◆ Taxe d'habitation | : | 12,72 % |
| ◆ Taxe foncière (bâti) | : | 11,17 % |
| ◆ Taxe foncière (non bâti) | : | 87,26 % |

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET COMMUNE

Rapporteur : V. PITTION

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Approuve le Budget Primitif 2019, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Charges à caractère général	Chapitre 011	=	1 203 300,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	Chapitre 012	=	1 915 000,00 €
Atténuations de produits	Chapitre 014	=	100 000,00 €
Autres charges de gestion courante	Chapitre 65	=	602 200,00 €
Charges financières	Chapitre 66	=	105 000,00 €
Charges exceptionnelles	Chapitre 67	=	5 000,00 €
Virement à la section d'investissement	Chapitre 023	=	202 600,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chapitre 042	=	195 500,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT =			4 328 600,00 €

Atténuations de charges	Chapitre 013	=	75 000,00 €
Produits des services et ventes diverses	Chapitre 70	=	212 200,00 €
Impôts et taxes	Chapitre 73	=	3 262 800,00 €
Dotations, subventions et participations	Chapitre 74	=	285 000,00 €
Autres produits de gestion courante	Chapitre 75	=	465 000,00 €
Produits exceptionnels	Chapitre 77	=	15 000,00 €
Opérations d'ordre entre section	Chapitre 042	=	13 600,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT =			4 328 600,00 €

Section d'investissement :

Dotations, fonds divers et réserves	Chapitre 10	=	1 500,00 €
Subventions d'équipement versées	Chapitre 204	=	10 000,00 €
Immobilisations incorporelles	Chapitre 20	=	6 000,00 €
Immobilisations corporelles	Chapitre 21	=	172 000,00 €
Immobilisations en cours	Chapitre 23	=	202 700,00 €
Dépenses imprévues	Chapitre 20	=	15 300,00 €
Opérations d'ordre entre section	Chapitre 040	=	13 600,00 €
Emprunts et dettes assimilées	Chapitre 16	=	401 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT =			822 100,00 €

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET FORETS

Rapporteur : V. PITTION

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Approuve le Budget Primitif 2019, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Charges à caractère général	Chapitre 011	=	34 400,00 €
Autres charges de gestion courante	Chapitre 65	=	50 050,00 €
Dépenses imprévues	Chapitre 022	=	1 000,00 €
Virement à la section d'investissement	Chapitre 023	=	12 700,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT =			98 150,00 €

Résultat de fonctionnement reporté	Chapitre 002	=	74 148,75 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	Chapitre 70	=	24 001,25 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT =			98 150,00 €

Section d'investissement :

Solde reporté	Chapitre 001	=	4 717,80 €
Immobilisations corporelles	Chapitre 21	=	18 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT =			22 717,80 €

Dotation, fonds divers et réserves	Chapitre 10	=	4 717,80 €
Subventions d'investissement reçues	Chapitre 13	=	5 300,00 €
Virement de la section de fonctionnement	Chapitre 021	=	12 700,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT =			22 717,80 €

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET CENTRE COMMERCIAL

Rapporteur : V. PITTION

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Approuve le Budget Primitif 2019, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Charges à caractère général	Chapitre 011	=	29 348,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chapitre 042	=	29 327,00 €
Autres charges de gestion courante	Chapitre 65	=	50,00 €
Charges exceptionnelles	Chapitre 67	=	500,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			59 225,00 €

Résultat de fonctionnement reporté	Chapitre 002	=	6 224,76 €
Produits des services, domaines et ventes	Chapitre 70	=	2 000,24 €
Autres produits de gestion courante	Chapitre 75	=	51 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			59 225,00 €

Section d'investissement :

Immobilisations corporelles	Chapitre 21	=	15 000,00 €
Immobilisations en cours	Chapitre 23	=	65 842,67 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			80 842,67 €

Solde d'investissement reporté	Chapitre 001	=	51 515,67 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chapitre 042	=	29 327,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			80 842,67 €

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE F. VUAILLAT

Rapporteur : V. RAVET

Comme les années précédentes, Monsieur Franck VUAILLAT triathlète expose son projet à la Mairie de BELLIGNAT et sollicite la Municipalité pour l'aider à financer ses différents déplacements prévus sur l'année 2019 et notamment :

En Juin 2019 : Coupe du monde WTC en AUSTRALIE**En Juillet 2019** : Championnats d'Europe WTC en ALLEMAGNE**En Octobre 2019** : Championnats du Monde USA**En Novembre 2019** : Coupe du monde WTC en MALAISIE

Monsieur Franck VUAILLAT habite Bellignat, et au vu de ses performances, et compte-tenu de l'importante somme qu'il doit déboursier pour participer, (inscription, matériels, déplacements, ...) le Conseil propose de lui attribuer une subvention de 500 €.

La somme pourra être prise sur le compte 6574 du BP 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer une subvention de 500 €uros pour l'aider à financer ses déplacements prévus sur le triathlon IRONMAN.

OBJET : BAIL LOCAUX PASSION FM

Rapporteur : JG. ARBANT

Monsieur le Maire rappelle que l'association PASSION FM est actuellement accueillie gratuitement au 02B Rue du bac, au rez-de-chaussée de l'immeuble communal accueillant la police municipale.

Ce local de 137 m², pourrait être loué à l'association, et non plus mis à disposition.

En accord avec l'association, Monsieur le Maire propose de mettre fin à la convention de mise à disposition en vigueur, pour mettre ledit local à bail de l'association.

Il propose de fixer le loyer, à la somme de CINQ CENTS EUROS TTC, et de fixer la date de démarrage au 1^{er} mai 2019.

Le Conseil Municipal, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

Approuve la mise à bail de ce local à PASSION FM, pour un loyer fixé à la somme de CINQ CENTS EUROS et ce à compter du 1^{er} Mai 2019.

OBJET : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'aménagement d'une « salle famille » au titre du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).
BAIL LOCAUX PASSION FM

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement d'une salle polyvalente pour les familles dans le cadre du programme de renouvellement urbain, au niveau des projets d'équipements publics locaux.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune a déposé fin février une demande d'aide financière auprès de la DSIL, comme Monsieur le Sous-Préfet nous l'avait conseillé.

Ce projet, estimé à 134 873.19 € HT pourrait être financé à hauteur de à **30% par la DSIL.** (soit 40 461.96€)
Aussi il convient de modifier le plan de financement pour réduire le montant sollicité à la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES dans le cadre des PRIR. (Programmes d'Intérêt Régionaux) à hauteur de 50% (au lieu de 70%) soit 67 436.60 €

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité

- ADOPTE l'opération d'aménagement d'une « salle famille » dans le local vacant situé au rez-de-chaussée de l'immeuble commercial du Pré des Saules (ex Intermarché), dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier du Pré des Saules et les modalités de financement
- APPROUVE le nouveau plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

**APRES EXAMEN ET DISCUSSION, LE CONSEIL
OUI LE RAPPORT DES COMMISSIONS
TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS**

FESTIVITES

Le 8 mai, la cérémonie d'Oyonnax aura lieu à 10H00, celle de BELLIGNAT sera donc décalée à 11H30, pour permettre à ceux qui le souhaitent de participer aux 2. Véronique RAVET indique que M. MURAT Raymond arrête d'être porte-drapeau. Se pose la question de son remplacement.

La fête de la musique aura lieu à BELLIGNAT le vendredi soir 14 juin prochain.

La rando du four aura lieu le 1^{er} week-end de juillet. (Le week-end suivant à Izernore, la patrouille de France sera présente pour « l'opération DAKOTA »)

Pour la Fête de BELLIGNAT (26, 27 Juillet) l'artificier propose un son et lumière à la place du spectacle le samedi soir ... pourquoi pas...

La combe au noir est programmée le 1^{er} septembre avec les sonneurs.

SOCIALE

L'assemblée générale du Centre Prévert a eu lieu le 18 avril, l'élection du Conseil d'Administration suivra. A la Marpa, un conseil de vie sociale aura lieu samedi.

SCOLAIRE

Mme Jannick Paris CADET rappelle que le CME se réunira le 5 mai prochain de 17H à 18 H et que les parents sont ensuite conviés à la salle SAMBARDY pour une présentation du voyage avec Paris avec le CME d'OYONNAX, des 15 et 16 mai prochain

Ce voyage concerne 48 enfants – 30 d'Oyonnax et 8 de BELLIGNAT.

5 personnes du conseil accompagnent les enfants : Jannick PARIS-CADET, Marie- Claude ANCIAN, Florence ARVEUX, Véronique RAVET, Michel GIRARDON. Pour la cérémonie à l'Arc de triomphe, un drapeau avec baudrier et gants a été acheté pour le CME.

La collecte pour les restos du cœur est lancée pour la période du 20 au 28 mai prochain. Une rencontre avec ONF est aussi envisagée avec le CME pour faire découvrir la forêt à ceux qui le souhaitent (en collaboration avec Benoit). La matinée verte pourrait avoir lieu le 18 mai : en attente de confirmation.

Pour les déportés, Naoual a trouvé une lettre d'une petite fille à faire lire aux enfants, très adaptée pour la cérémonie.

Les devis pour les tableaux numériques des écoles sont arrivés, reste à choisir le fournisseur et surtout la technicité souhaitée. Une réunion sera organisée fin mai, début juin pour aborder les dérogations, effectifs, l'organisation à la rentrée....

EAU – ASSAINISSEMENT – ACCESSIBILITE - FIBRE

M. Kamel HASSOUN indique que le 12 mars a eu lieu à BELLIGNAT la réunion publique sur la fibre optique. En 2021, l'ensemble de la Commune sera raccordée. Des dépliants vont être déposés en Mairie pour les administrés.

La consommation d'eau est toujours sous surveillance, elle est assez haute mais à priori normale.

HBA nous indique qu'il n'y aura plus qu'un seul relevé par an, mais 2 factures. (selon estimatif)

Impasse du Bouchet : Les travaux de rénovation du réseau d'eau HBA auront lieu cette année, la Commune prévoit l'enfouissement et la réfection de la voirie en 2020.

ENVIRONNEMENT - FORET – URBANISME – ECO D'ENERGIE

M. Benoit VINCENT informe le conseil des quelques dossiers d'urbanisme en cours surtout des DP pour abris de jardins. A côté de la résidence de l'Ange, des chênes vont être coupés (trop gros) et les plantations de printemps commencent.

Au niveau forestier, les épicéas scolytés sont en nombre, le prix du bois est donc en baisse. Nous attendons pour exploiter les parcelles prévues.

TRAVAUX

Les travaux des écoles ont été réalisés pendant les vacances de Pâques.

La consultation pour la réfection de voirie est lancée.

FINANCE

Monsieur le Maire indique que comme il l'a souhaité les dépenses de fonctionnement ont bien diminuées et notamment la maintenance. (changement de fournisseur – reprise en régie de travaux pouvant être effectués par notre personnel, etc....) Sans effort sur ces comptes de charges – chapitre 011, une hausse des impôts de 30% aurait dû être envisagée.

Pour le chapitre 012, relatif aux rémunérations, on note malgré tout une hausse mais qui s'explique par une intervention de l'archiviste du Centre de gestion prévue en 2019, et la hausse des assurances sur les risques statutaires. Une consultation sera par ailleurs lancée en 2019 pour un nouveau marché de 3 ; 4 ou 5 ans.

La masse salariale représente environ 40% du Budget de fonctionnement ce qui est très correcte.

A noter : 4 départs en retraite prévus cette année, 1 mutation non remplacée, 1 mutation interne (du service EV à la Police municipale). Nous aurons certainement besoin d'un saisonnier et de recruter à la Marpa et dans les écoles suite aux départs.

DIVERS

Concernant l'ANRU, les réunions s'enchaînent et nous avons des difficultés à faire aboutir le projet.

Afin d'avancer un peu dans les négociations avec SEMCODA j'ai consenti à la reprise par la commune à l'euro symbolique de la batterie de garages sis Rue Léonard de Vinci, laissant ainsi au bailleur une marge de manœuvre supplémentaire. C'est un geste fort de notre part pour « booster » notre projet de renouvellement urbain.

Nous avons déjà abandonné notre enveloppe ANRU sur les travaux de maîtrise d'ouvrage Ville (environ 900 000 €), prendrons à notre charge le réaménagement de la batterie de garage et devons financer les projets communaux. La commune ne saura faire plus. Les soucis financiers de SEMCODA, complexifient le dossier mais nous avons besoin des démolitions pour avoir une validation du projet

L'hôtel « Ange de la Vallée » doit ouvrir à la fin du mois.

NOVAP : Inauguration le 28.06.2019. Cette société fabrique des produits pour les collectivités et notamment des poteaux flash avec batteries solaires, pour les passages piétons. La commune pourrait en être équipée gratuitement et servir de « modèle » pour les clients de l'entreprise. Pour info : NOVAP est en train de racheter l'ensemble des propriétés voisines de l'usine.

Un point est fait sur la tenue des bureaux de vote du 26 mai prochain. Se rapprocher du secrétariat pour signaler toutes absences ou changement dans les disponibilités transmises.

Monsieur le Maire indique aux conseillers qu'il a demandé aux services des domaines l'estimation des 3 bâtiments suivants qui pourraient être mis en vente : le local de la fleuriste – le local du pressing et la cure.